

voir fiche Delang
Delang DEM. TRANS.

10
Soldat m. 1^{er} 5^e 2^e M^e 53 88
+ 3-10-1918 à Postuieuwerke, (L.E.).
+ 9-10-1918 à 600m E de l'Eglise. d'Est
n^o tombe 4233³ (G.B. 2027) (Reg. décès 3^e D.A.)
ex d et ie d' 2^e cat Herli (P.V.)
Acte de décès exécuté (jugement).
Isl. &c. 11460. 27-1-20 à Postuieuwerke
decl: décès d. p.d.

Ned. 261 / 1990, 8-3-21, Envoi bullet d'inform.
Acte fam. 16^m Delang, 4 rue de Marchand, Herli, con.
(allm.)

1^{er} Gr. Ep. n^o 3378. 24-6-21 en-tête donnant vers 5^e com-
m^o (P.)

Le Secrétaire des Anciens Français d'armes à Herli du 15-2-22
dem. p. que l'exch du corps de ce mil^o se fasse le plus tôt possible.

U.E. 22389 du 21-2-22 au C^t du St. IV: dem. date à laquelle il
procèdera à la restitution du corps de ce mil^o.

Le C^t du St. IV du 23-2-22: Exch. se fera vraisembl^o ds
le courant du mois de mars ou commencement d'avril. Si les exch.
représentent au début de mars.

U.E. 22395 du 1-3-22 au Présid^t de la Société Patriotique
Herli: Exch. aura lieu ds le courant du mois de Mars ou au commen-
d'avril

Présid^t de la Société des anciens Frères d'Armes, Heurle du
1-3-22. Confirme lettre du 15-2-22.

M^r le Président d'Heurle du 10-5-22: dem. date transf

S.E. 24419 du 17-5-22 au S^r IV dem. date d'exh^m.

S^r IV du 18-5-22: Exh^m courant juin

S.E. 24590 du 26-5-22 à M^r le Président, Heurle:
Cep^x sera restitué ds le courant juin.

M^r le Président d'Heurle, du 25-5-22: Confirme lettre
du 10-5-22.

Présid^t Société des Anciens Frères d'Armes à Heurle le
1-8-22 dem. quand se fera le transf. (B-8)

S.E. 26118 le 1-8-22 au S^r IV dem. date d'exhumatⁿ.

S^r IV n° 2685 le 9-8-22 l'exh est projetée p^r le 21 courant (B-8)

S.E. 26308 le 16-8-22 au Secretⁿ L.H.C. Lorrain l'exhum
est projetée p^r le 21 courant

S^r IV n° 2920-28-1-22: eno fiche de mutation de l'ét. du mil^l (B-8)

(né à Heverlé le 26.8.1881.)

Delang Felix

Sold m C B 16 1^{er} Grenad S.C. M. 55788.

Secteur IV n° 3065 du 2.9.22 env. IV. d'emb' n° 325 en double (3).

M du n° 061 96538 du 27.9.22. Le jug^t déclaratif de décès a été rendu le 13.5.22 par le Tribunal de 1^{re} instance de Louvain et est transcrit dans les reg^{no} d'EC de Heverlé (EC).

EC 11866 du 10.10.22 à G.M. Li. Grenou.
Avis de jug^t déclaratif p. det. p. v. v.

G.M. Grenou. R. 109th le 13.10.22 Avis de jugem^t déclarat. de t en rest^{re} v. v. (30)

